Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2002) **Heft:** 155-156

Artikel: Cinq années de fructueuses relations franco-suisses

Autor: Tscharner, Bénédict de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-849764

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Interview

Cinq années de fructueuses relations franco-suisses

L'Ambassadeur Bénédict de Tscharner, en train de mettre la dernière main à un livre qui, sous le titre de Profession Ambassadeur (Éditions Cabédita), décrit cette expérience de façon plus approfondie, dresse un bilan de ces cinq années passées à la tête de l'Ambassade de Suisse à Paris.

Comment caractériser les relations franco-suisses?

La France a été, depuis la fin du Moyen-Âge, le pays avec lequel les cantons suisses, puis la Confédération, ont entretenu les relations les plus soutenues et, somme toute, les plus fructueuses. Du reste, Paris est la représentation diplomatique suisse la plus ancienne. La France est aussi le pays où, de tous temps, le plus grand nombre de nos compatriotes se sont installés ; ils sont 155 000 aujourd'hui, dont une part très importante de double-nationaux.

On peut dire que nos relations sont excellentes, comme il sied pour deux républiques voisines et amies de longue date; cette qualité a été évoquée et confirmée au plus haut niveau, notamment à l'occasion de la visite d'État que le Président Jacques Chirac a rendue à la Suisse en automne 1998. De nombreux contacts ministériels ont confirmé cet état de choses.

Mais pour être sincère, il faut aussi relever que notre absence de l'Union européenne, de l'Alliance atlantique et même, jusqu'ici, des Nations unies a enlevé quelque peu de la substance et de l'intimité aux relations franco-suisses. De nos jours, une partie importante des



L'Ambassadeur Bénédict de Tscharner

relations interétatiques se déroule, en effet, au sein des grandes organisations multilatérales. Et puis, sur le plan européen, c'est la Commission européenne qui négocie avec la Suisse. Néanmoins, les relations bilatérales, tout en perdant une part de leur caractère direct et opérationnel, conservent leur raison d'être : comprendre et faire comprendre demeure l'essence du mandat des diplomates.

Comment juge-t-on, en France, la politique européenne de la Suisse ?

Il y a, au premier degré, le respect de nos choix ; c'est aux Suisses de déterminer eux-mêmes quel rôle ils comptent jouer dans la grande aventure de la construction européenne. Au second degré, à titre amical, les hommes politiques français nous disent appeler de leurs vœux une participation directe et entière de la Suisse. Au troisième degré, si j'ose m'exprimer ainsi, il y a évidemment des Français qui disent envier à la Suisse sa liberté d'action face aux contraintes du droit communautaire et des politiques communes de l'Union.

Il y a là les relents d'un cliché quelque peu romantique qui veut donner à la Suisse un air de paradis, de pays sage, calme et heureux, cliché qui, à mon avis, reflète plus un certain malaise hexagonal que la réalité helvétique du XXI° siècle.

Cela dit, et pour revenir aux choses concrètes, la France a sans difficulté particulière approuvé les accords bilatéraux que la Suisse et l'Union ont négociés au cours des années quatre-vingt-dix et elle a ratifié l'accord sur la libre circulation des personnes avant la fin 2001, permettant l'entrée en vigueur des sept accords au 1er juin 2002. Osons espérer qu'elle maintiendra cette attitude positive et flexible à l'égard des nouvelles négociations que Bruxelles et Berne ont entamées.

Y a-t-il eu, en France, des voix critiques à l'égard de la Suisse ?

Oui ; ces voix visent, entre autres, la place financière suisse et son secret bancaire. Il faut être franc à cet égard : de tous temps, des clients français ont confié la gestion de leurs biens à des banquiers suisses, notamment

Interview

pour échapper, dans le passé, à la dévaluation de la monnaie française. Dans la mesure où ces fonds étaient convoités par le fisc français, le sentiment a pu se développer que la France perdait ainsi de substantiels capitaux. Mais il faut tout de suite ajouter que les places financières sont nombreuses de par le monde et qu'elles se livrent une concurrence acharnée.

Disons aussi que, dès qu'il s'agit de combattre le crime international - trafics de drogue ou d'armes, corruption. blanchiment de capitaux, etc. -, une intense et efficace coopération franco-suisse s'est développée au cours de ces dernières années. Il serait facile de citer de grandes enquêtes judiciaires en France qui n'auraient pas abouti sans la collaboration de juges suisses. Il est, à cet égard, significatif que les critiques qu'ont formulées quelques parlementaires français dans un rapport rédigé par le député Arnaud Montebourg en 2001, et qui reprochait aux autorités suisses de ne mener qu'un " combat de facade " contre les réseaux internationaux de blanchiment, n'ont pas été reprises par les autorités françaises. Voix et critiques



L'Ambassadeur Bénédict de Tscharner

et incompréhension aussi à l'égard de la société Swissair, dont la déconfiture a laissé des traces en France. Le commentaire le plus bienveillant que l'on a pu entendre à cet égard a été que la Suisse, connue jadis pour le sérieux et l'efficacité de ses entreprises, était devenue un pays comme les autres...

Par ailleurs, les relations économiques sont-elles bonnes?

Excellentes même ; la France est le second fournisseur de la Suisse et son troisième marché (après l'Allemagne et les États-Unis). Au cours de ces cinq dernières années, il m'a été donné de suivre

développement continu des échanges franco-suisses, qui atteignent, en 2001, côté importations suisses. la somme de 14.56 milliards de francs suisses pour 12,39 milliards d'exportations. Le déficit commercial de la Suisse dans ses échanges avec la France est aussi substantiel que traditionnel; il souligne l'importance. pour notre voisin, du marché suisse en matière de produits

agro-alimentaires, par exemple, mais aussi d'équipements aéronautiques ou militaires. Dans l'autre sens, il faut relever la position très importante des produits pharmaceutiques suisses sur le marché français. Malgré la présence de quasiment toutes les grandes sociétés suisses en France ainsi que celle de nombreuses petites et moyennes entreprises, notamment dans les régions proches de la frontière, on peut regretter un certain ralentissement des investissements suisses en France. Quelles qu'en soient les raisons, il est clair que la France se trouve en concurrence avec de nombreux autres marchés attravants et qu'une certaine tendance à la surrégulation étatique peut, entre autres facteurs, faire hésiter les investisseurs étrangers. Quoi qu'il en soit, j'ai plaidé, au cours de ces cinq ans, en faveur de nouveaux efforts de promotion économique en France. La collaboration entre l'Ambassade, les consulats et la Chambre de commerce suisse a été intense. J'aurais aimé que la réorganisation de l'Office suisse d'expansion commerciale, que l'administration fédérale et le Parlement ont mise en

route, aboutisse à attribuer à la Chambre la responsabilité des services pratiques aux exportateurs et aux investisseurs helvétiques. C'est finalement une autre solution qui a été retenue : l'ancien service commercial de l'Ambassade renaîtra sous le nom de " Swiss Business Hub" (sic!). Ce centre d'affaires sera inauguré prochainement et je lui souhaite beaucoup de succès.

Et la culture ?

Ne l'oublions pas, en effet! Ni d'ailleurs les relations en matière d'éducation ou de science et de recherche. Ces dossiers occupent beaucoup l'Ambassade. Ce sont tant les développements dans ce pays, la politique française et nos relations bilatérales qui doivent nous intéresser que l'épanouissement de nos compatriotes en France. L'art et la science ne connaissent pas de nationalité, disent certains ; il est vrai que l'État n'a pas à contrôler ou à régenter ces activités. Mais ne nous trompons pas : sans un certain accompagnement de la part des pouvoirs publics, les échanges internationaux seraient, dans ces domaines, privés de beaucoup de leur potentiel.

le tiens surtout à rendre hommage au Centre culturel suisse de Paris dont le rayonnement continue à augmenter et qui, au cours de mon séjour en France, nous a offert une panoplie de manifestations et de rencontres extrêmement riche. Pour ce qui est, plus généralement, de la promotion de l'image de la Suisse auprès du public français, il s'agira, à l'avenir, de bien préparer des projets spécifiques identifiés par " Présence suisse " tels que, par exemple, notre participation à l'Exposition universelle de Paris-Saint-Denis, en 2004, sur le thème " Images ".

Parcours

Un riche itinéraire au service de la Suisse

Né à Berne en 1937, docteur en droit de l'Université de Bâle, Bénédict de Tscharner entre au Département fédéral des affaires étrangères en 1963. Au cours de sa carrière, il est successivement en poste à Berlin-Ouest, Berne (négociations GATT), Bruxelles (Mission CE), Berne (chef du Bureau de l'intégration européenne), Londres (conseiller économique et social), Berne (ambassadeur - dès 1980 - et délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux), Genève (secrétaire général, XXVe Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge), Bruxelles (chef de la Mission suisse CE), Vienne (chef des Délégations OSCE et organisations internationales). Il est Ambassadeur de Suisse en France depuis 1997.